

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
23/11/2022	23/11/2022	F09322P0351

1. Intitulé du projet

Aménagement du littoral du Lavandou afin de lutter contre l'érosion de la plage du Centre-Ville

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune du Lavandou

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Gil BERNARDI (Maire)

RCS / SIRET

218 300 1705 00017

Forme juridique

Commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11. Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière.	a) Ouvrages et aménagements côtiers destinés à combattre l'érosion et travaux maritimes susceptibles de modifier la côte par la construction notamment de digues, de môles, de jetées, d'enrochements, d'ouvrages de défense contre la mer et d'aménagements côtiers constituant un système d'endiguement dont le montant des travaux est inférieur à 1,9M d'€.
13. Travaux de rechargement de plage	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Depuis une décennie, des études et suivis sont conduits sur le linéaire de sable de la commune du Lavandou et sur ses aménagements littoraux alentours. Les analyses qui en résultent ont montré une évolution du transit sédimentaire, impactant la configuration et le maintien de la plage du Centre-Ville. Documenté par un Atlas photographique, cette évolution est notamment visible entre 2007 et 2018 où on observe une réduction de la largeur de la plage. Des données sur les mouvements sédimentaires et la courantologie ont permis de déterminer que les vents et tempêtes d'Est appauvrissaient la partie centrale de la plage au profit de sa partie nord. La situation devenant critique à l'automne et l'hiver 2020/2021, notamment sur la zone comprise entre le poste de secours et l'épi en enrochement, des poses de big-bags autorisées par la DDTM 83 ont dû être réalisés pour éviter l'infiltration d'eau sous la route pouvant mettre en péril les infrastructures et réseaux situés sous l'avenue du Général Bouvet. Le projet de la commune est alors de réduire l'impact des houles qui sont responsables des pertes de sédiments et du phénomène d'érosion, par la mise en place d'ouvrages et d'aménagements de protection visant à amortir la houle et diminuer l'énergie des vagues arrivant sur la plage. Un brise-lame immergé en gabion métalliques remplis d'enrochements et renforcé par système géocorail, installé au large de la plage et couplé à un rechargement en sable est proposé pour permettre de retrouver un profil de plage et un rivage distant d'environ 27m du mur de soutènement. Des études techniques et environnementales ont permis de dimensionner la digue et le rechargement. La séquence ERC sera appliquée par des mesures qui seront mise en place.

4.2 Objectifs du projet

La plage du centre-ville est une plage très urbanisée et très fréquentée. Elle jouxte un mur de soutènement avec une promenade sous laquelle se trouve de nombreux réseaux, une route reliant de nombreuses habitations et commerces. Les objectifs du projet de lutte contre l'érosion de la plage du Centre-ville sont de :

- Amortir la houle avant son déferlement sur la plage afin de réduire l'impact des vagues y compris sur la promenade, notamment lors des coups de mer et tempêtes en périodes d'automne et d'hiver,
- Préserver et augmenter l'accrétion produite par la plage naturellement. Le rechargement ponctuel, issu de sable venant de la même plage, permettra de donner une nouvelle dynamique à cette plage et renforcera l'efficacité de l'ouvrage en mer.
- Protéger le soutènement de la voie littorale pouvant subir les impacts des coups de mer en l'absence d'ouvrage atténuateur de houle,
- Poursuivre le suivi de l'évolution morphologique de la plage (topo-bathymétrie, position du trait de côte, érosion/accrétion)

(cf. annexe n°8)

Le projet porté par la commune du Lavandou permettra de :

- Rétablir un équilibre morphologique de la plage par les processus hydrosédimentaires de la houle, de la dérive littorale...

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consistent en :

- * L'installation de chantier et travaux préparatoires
- * Réalisation de la digue sous-marine
 - préparation du sol et nivellement (terrassement dans le sable et dépôt sur la plage)
 - Fourniture et pose de tapis anti-affouillement en géotextile
 - Fourniture de gabions
 - Fourniture de petits enrochements pour gabions
 - Remplissage des gabions à l'aide des enrochements
 - Mise en place des gabions pour réalisation d'un brise-lame immergé y compris liaisonnement les uns avec les autres
 - Fourniture et mise en place du système Géocorail sur les gabions y compris raccordement à une source électrique
- * Mise en place d'un balisage du brise-lame
- * Déplacement de sable par prélèvement de sable au Nord de la plage ou par dragage du port du Lavandou, transport sur place et nivellement pour obtenir le profil souhaité.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ouvrage projeté constitué de gabions, d'enrochements et renforcé par un système Géocorail, a été dimensionné pour protéger des houles d'occurrence trente ans.

Le brise-lame sera renforcé par le système Géocorail qui protégera les gabions des agressions mécaniques et chimiques. Des visites annuelles pour s'assurer du bon état de l'ouvrage seront réalisées (état de l'ouvrage, bathymétrie, suivi du trait de côte, déficit ou gain sédimentaire, etc.). Si nécessaire, des travaux de réparation pourront être menés sur place.

Un suivi spécifique sur la colonisation de l'ouvrage par le dispositif Géocorail sera également mis en place et sur la faune et la flore environnante.

Les premiers herbiers de Posidonie sont situés à 300 mètres de l'ouvrage, un suivi de la limite supérieure de l'habitat pourra cependant être mené à des pas de temps donnés.

Le plan de balisage de la zone sera adapté de façon à baliser l'ouvrage, permettant de renforcer la sécurité des baigneurs sur la zone (cf. annexe n°8).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- * Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau
- * Demande de concession d'utilisation du DPM en dehors des ports
- * Formulaire simplifiée d'évaluation des incidences NATURA 2000

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Surface du nivellement de la plage pour le rechargement	7 252 m ²
- Longueur du brise-lame	100 ml
- Largeur du brise lame	8 ml
- Largeur du tapis anti-affouillement	18ml
- Volume du rechargement en sable	4 800 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

- * Commune du Lavandou
- * Plage du centre ville

Coordonnées géographiques¹

Long. 6° 22' 6" 18E Lat. 43° 08' 12" 88N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :
Commune du Lavandou

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ouvrages se situent à proximité (<50m) de la ZNIEFF marine de type II n° 93M000085 "Herbier de Posidonie du Lavandou et de Bormes-Les-Mimosas"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur la commune littorale du Lavandou
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans les eaux de l'aire marine adjacente du Parc National de Port-Crocs,
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du Bruit dans l'environnement des voies routières départementales dont le trafic est supérieur 3 millions de véhicules par an 1ère et 2nd échéance
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Inondation approuvé le 20/11/2000 PAC submersion marine du 13 décembre 2019 PAC retrait gonflement des sols argileux 2011 PAC de l'aléa sismique du 28 juillet 2011
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'implantation de la digue sous-marine se situe au sein des sites : * Issu de la directive Habitat FR9301613 "Rade d'Hyères" * Issu de la directive Oiseaux FR9310020 "Iles d'Hyères"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La digue sous-marine sera implantée sur une zone sableuse, exempte d'espèces protégées (cf annexe 8). Les cartographies du projet CARTHAM et les actualisations par DONIA ont montré que les premiers herbiers de phanérogames se situent à plus de 300m de l'ouvrage projeté. De plus, la commune a procédé à des plongées afin de vérifier l'absence de patches à Posidonie ou de Cymodocée et d'inventorier d'autres espèces protégées susceptibles de s'y trouver. Pour autant, en phase travaux des mesures seront prises (cf annexe n°9) afin de ne pas impacter les espèces et les habitats.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le rechargement en sable sera effectué avec un sédiment provenant de la plage même ou issu du dragage du port. Au vu de l'anthropisation de la plage et de l'absence de végétation, aucun impact n'est à prévoir suite aux retraits de sable et rechargements (cf annexe 8). Aussi, au regard de l'éloignement des herbiers de phanérogames, aucun impact par recouvrement, ensablement ou étouffement n'est à prévoir. Enfin, la mise en place des aménagements pour réduire l'érosion de la plage du Centre-Ville n'impactera pas les sites Natura 2000 ou les espèces protégées ayant fait objets de la désignation.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La digue sous-marine sera implantée dans un espace naturel marin. L'aménagement sera pris en compte dans l'organisation de la navigation sur le plan d'eau mais également des activités nautiques et de plage (cf annexe n° 8)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les infrastructures projetées ont été créées afin de limiter les impacts de l'érosion sur le littoral communal.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Des mesures de protection seront prises en phase travaux pour limiter les risques sanitaires liés au chantier (cf annexe n°9). En phase travaux le projet n'engendrera pas de risque sanitaire.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, le chantier pourra induire temporairement l'augmentation du trafic routier mais de manière très limitée dans le temps. Pour autant, les dispositions nécessaires seront prises pour éviter toutes perturbations du trafic terrestre et maritime. Le projet ne va pas créer d'activités supplémentaires sur la plage ou le plan d'eau, n'entraînant pas d'augmentation du trafic ou de déplacement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux du bruit ou des nuisances sonores pourront être engendrés mais ceux-ci seront temporaires et le chantier sera uniquement diurne. Cependant, les précautions habituelles pour un chantier conduit dans les règles de l'art seront prises pour éviter toute nuisances sonores. Les mesures prises durant le chantier sont présentées en annexe 9. En phase exploitation, il n'y aura pas d'activité supplémentaire donc pas de bruit supplémentaire généré.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, des mesures seront prises pour limiter les nuisances olfactives, notamment celles qui pourraient être issues des véhicules thermiques (cf annexe n°9). En phase exploitation, il n'y aura pas d'activité supplémentaire donc pas de nuisances olfactives générées par le projet.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux prévus ne sont pas source de vibration. En phase exploitation, l'ouvrage projeté ne sera pas générateur de vibration. Il n'engendrera pas d'activité supplémentaire donc pas de vibrations supplémentaires.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux des mesures spécifiques seront prises pour limiter et réduire les nuisances lumineuses qui pourraient être ponctuelles (cf. annexe n°9). En phase d'exploitation, le projet n'est pas de nature à engendrer des émissions lumineuses supplémentaires.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, des mesures spécifiques seront prises pour limiter les rejets dans l'air (cf annexe n°9). En phase exploitation, le projet n'entraînera pas de rejet dans l'air.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des mesures de protection seront prises pour limiter les risques de rejets liquides en phase travaux (cf annexe n°9). En phase d'exploitation le projet n'engendrera pas de rejets liquides.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, les précautions habituelles pour un chantier conduit dans les règles de l'art seront prises pour éviter tout rejet polluant accidentel (fuites d'huiles, d'hydrocarbure, etc)(cf annexe n°9). Les déchets de chantier seront triés et évacués en décharge agréée.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La digue sous-marine, arasée à -3 m, ne sera pas visible depuis le milieu terrestre. Le site choisi pour l'installation de la digue sous-marine n'est pas un site accueillant des activités sous-marine (plongée, randonnée palmée, sentier sous-marin).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités pratiquées sur la plage du Centre ville seront conservées. Les activités maritimes s'exerçant sur le plan d'eau seront aussi conservées. Le plan de balisage sera modifié afin de répondre au besoin de balisage de l'ouvrage. En réduisant les pertes de sable de la plage du Centre Ville, le projet permet de maintenir la plage et ainsi les activités qui s'y pratiquent.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Mesures de réduction ou de suppression liées aux travaux (cf annexe n°9)

- Mesures spécifiques au chantier : * Récupérer et évacuer vers des lieux adaptés les eaux souillées et les déchets ; * Limiter le gabarit des engins de chantier ; * Limiter et adapter les sources lumineuses ; * Implantation des zones de chantier sur une structure imperméable, * Choisir judicieusement les entreprises qui réaliseront les travaux (ces dernières devront justifier de leurs méthodes de travail au regard de la réduction des nuisances sur l'environnement).

- Baliser les zones de travaux sur terre et en mer.

- Mettre en place une organisation et des systèmes assurant la protection de l'environnement terrestre et marin (confinement des zones d'intervention, suivi de la turbidité, ...).

- Définir les périodes d'intervention hors période de forte fréquentation et intervenir de manière à limiter les gênes des riverains et des activités alentours.

Mesures de réduction ou de suppression liées à la consommation des habitats

- Proposer une organisation des plages et des plans d'eau assurant le maintien voire l'optimisation de l'ensemble des activités.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'aménagement de la plage du centre ville s'inscrit dans un programme communal visant à préserver les plages de son littoral, les activités économiques qui en découlent, les infrastructures et ouvrages en haut de plage.

Le choix de l'implantation de l'ouvrage a été dicté par la configuration du site et la nécessité de protéger la zone qu'il couvrira. La digue projetée sera située parallèle au sens du transit sédimentaire, évitant toute interruption sédimentaire et sera située à plus de 300m des premiers herbiers de Posidonie (cf annexe 6). Le risque d'impact direct sur le milieu est donc fortement limité. Les impacts indirects qui pourraient en découler ont été étudiés et des mesures d'atténuations sont prévues en phase de réalisation et en phase d'exploitation (adaptation du plan de balisage). Des suivis environnementaux du projet seront également réalisés. Des études de faisabilité ont été réalisées, permettant d'évaluer les impacts du projet sur l'environnement (cf Annexes 7 à 9).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Rapport technique - Phases 1 et 2 - Diagnostic et solutions - Assistance pour lutter contre l'érosion de la plage du centre ville. Avec analyse multicritère des différentes solutions étudiées. Annexe 8 - Rapport technique - Phase 3 : Développement de la solution retenue. Annexe 9 - Présentation des mesures de protection pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Le Lavandou

le,

14/11/22

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

